

## 2 Politique

## Commission de l'Union africaine (UA)

## Moussa Faki Mahamat encourage le dialogue national gabonais

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Le diplomate tchadien qui remplace à ce poste la sud-africaine Nkosazana Dlamini-Zuma, a pris récemment ses fonctions. La cérémonie de passation de service a eu lieu dans les locaux de l'organisation panafricaine, à Addis-Abeba (Éthiopie). En présence notamment du ministre d'État gabonais chargé des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Boubeya. Qui a échangé, par la suite, avec le nouveau président de la Commission de l'Union africaine.

Le nouveau président de la Commission de l'Union africaine (UA), le Tchadien Moussa Faki Mahamat, a pris ses fonctions, mardi dernier, au siège de l'Organisation panafricaine à

Addis-Abeba en Éthiopie. Il succède à la Sud-Africaine Nkosazana Zuma. La cérémonie de passation de service s'est déroulée en présence du président en exercice de l'Union, le Guinéen Alpha Condé et du ministre d'État gabonais en charge des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Boubeya.

Dans son propos, le président sortant a fait une sorte de bilan de son mandat dont l'action pérenne reste, selon elle, la mise en place de l'agenda 2063 qui regroupe les priorités africaines en matière de développement.

Quant à son successeur, il s'est attelé à dresser les grandes lignes de son mandat à venir. Avec comme principal axe, la mise en place d'un mécanisme de gestion administrative et financière plus sain de la Commission ainsi qu'une attention accrue sur les

problèmes qui minent le continent. Moussa Faki Mahamat cite, entre autres problèmes, les migrations, les questions de paix, de sécurité et de gestion de l'environnement, ainsi que la bonne gouvernance politique et économique.

Pour sa part, le président Alpha Condé a mis un accent particulier sur la nécessité de la mise en œuvre des décisions prises lors des sommets et sur la réforme institutionnelle en cours.

En marge de cette cérémonie, le chef de la diplomatie gabonaise a eu un tête-à-tête avec le diplomate tchadien, désormais patron de l'Exécutif de l'UA. Au cours de cette rencontre, les deux personnalités ont échangé sur les sujets d'intérêt commun, notamment les relations entre le Gabon et la Commission de l'UA. En outre, la question du dialogue politique in-

clusif et sans tabou initié par Ali Bongo Ondimba a également été évoquée, précisément le rapport du comité ad hoc paritaire remis au chef de l'État et le début de ces assises prévues pour le 28 mars prochain.

En réponse à son interlocuteur, le nouveau président de la Commission de l'UA a salué cette initiative du président de la République gabonaise. Une initiative qui, selon l'orateur, vise à instaurer la paix et la cohésion dans le pays et à encourager la classe politique gabonaise, la société civile ainsi que les confessions religieuses tout comme les responsables des organisations syndicales et patronales à s'impliquer dans ce processus. Aussi, a-t-il saisi l'occasion pour remercier Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la Communauté économique des



Photo : DR

Poignée de main entre Pacôme Moubelet Boubeya et Moussa Faki Mahamat.

États de l'Afrique centrale (CEEAC), pour son soutien à sa candidature lors de l'élection du président de la Commission de l'UA.

Agé de 56 ans, Moussa Faki Mahamat a été chef de la diplomatie tchadienne depuis 2008 avant de prendre la tête de la Commission de l'organisa-

tion panafricaine qui regroupe 54 États. Fidèle du président tchadien Idriss Déby Itno, ce diplomate chevronné a été élu, en janvier 2017, pour un mandat de 4 ans lors du 28e sommet de l'UA. Le thème de sa campagne portait sur "le développement et la sécurité" en Afrique.

## Tribune libre

## Le dialogue politique c'est maintenant !

Steeve NZEGHO DIEKO, Ph.D. \*

Libreville/Gabon

SI les traditions bantoues et africaines en général ont toujours privilégié les voies du dialogue à travers les lieux sacrés que sont : l'arbre à palabres (Cf. Fweley Diangitukwa. « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres ». Revue gouvernance, 2014.) ou encore le corps de garde, c'est à raison. Cela explique intrinsèquement que les peuples bantous sont de nature pacifique. Aujourd'hui, hélas le pouvoir, la démocratie, la mondialisation ou encore l'économie pour parler simple : l'argent ont profondément changé la nature et la qualité de nos rapports en société.

Nos sociétés africaines sont devenues «des loups pour l'homme» pour emprunter l'expression du philosophe Thomas Hobbes. En réalité nos sociétés sont en danger permanent.

Aussi, confrontée aux lois traditionnelles, la société africaine s'est vue pervertir donnant lieu à des conflits interethniques ou des guerres civiles dans plusieurs pays qui démontrent à suffisance que la violence est devenue l'un des modes de gestion de la cité.

Le Gabon, longtemps considéré comme pays de paix et d'hospitalité en Afrique par la stabilité de ses institutions, est aujourd'hui confronté à l'une des crises les plus redoutables de son histoire politique.

Face aux dangers qui minent la «société gabonaise», les autorités en place convoquent un «Dialogue politique» afin de

tracer la nouvelle trajectoire de l'histoire politique et institutionnelle du pays comme finalité la décrispation de la crise post-électorale. Cette nouvelle reconfiguration politico-juridico-institutionnelle sera couronnée de succès si jamais le peuple gabonais sortait vainqueur. Ceci revient à dire que ce conclave devrait privilégier les attentes des populations et susciter un réel espoir afin de donner un signal fort à la communauté nationale et internationale.

Cette modeste réflexion que nous engageons à l'aube de ce dialogue politique, sur le modus operandi du nouvel ethos gabonais suite aux événements post-électorales dont les stigmates sont encore présents dans les esprits des Gabonais mérite une attention particulière.

En effet, il est vrai qu'aucun outil n'est plus performant que le dialogue pour résoudre un conflit, les expériences dans certains pays, voire dans le monde, nous enseignent que c'est une voie indispensable.

Si, dans les usages des diplomates, tout le monde s'accorde à situer le dialogue au cœur de l'activité

de communication/négociation, une caractéristique majeure de la démarche scientifique ou d'un politiste consiste à s'interroger sur l'opportunité de ce dialogue ou ces dialogues en référence au premier organisé par M. Jean Ping au mois de décembre dernier. Personne n'ignore l'importance de l'histoire politique du Gabon (Parti unique, Conférence nationale 1990, multipartisme, Accords de Paris 1994, Accords d'Arambo 2006, le Conseil national de la Démocratie, etc...)

et d'une sociologie de la connaissance pour identifier le poids des héritages de nos ancêtres.

Montesquieu affirme : «Chaque système politique met en place un modèle de passion qui correspond à sa structure et à son fonctionnement» (cf. Pierre Ansart, La gestion des passions politiques, Lausanne, l'âge d'Homme, 1983, p8.).

L'observateur le plus distrait n'ignore pas l'intensité du désir de pouvoir chez ceux qui aspirent à l'exercice de responsabilités publiques, la vigueur des affrontements verbaux entre candidats aux élections, les phénomènes collectifs d'enthousiasme, d'indignation ou d'amertume qui colorent les manifestations de rue, les craintes que suscite l'irruption de la violence dans le cours de la vie collective sociale.

L'univers politique gabonais ne saurait échapper à la puissance de ces phénomènes : processus de construction des intérêts, des aspirations et des exigences. Projections, idéalizations, dénis de réalité, régressions anxieuses, tous ces mécanismes réunis. Au contraire, les autorités en place sont soumises à ces principes. D'abord, parce que l'exercice élémentaire du pouvoir implique la mise en place d'un contrôle social destiné à prévenir l'irruption de la violence ou des crises post-électorales. (Cf. Philippe Braud. L'émotion en politique. Presses de Sciences Po, Paris, 1996, p.9.).

Ce qui caractérise ensuite l'univers politique, c'est d'être un espace décisionnel ou s'édicte des règles juridiques obligatoires, donc opposables à tous les citoyens. Certaines sont source de frustrations parce

qu'elles formulent des interdits généraux ou imposent des sujétions : militaires, fiscales, administratives.

Toute problématique féconde liée au dialogue politique gabonais devrait aborder toutes les questions sociales de gouvernance politique, économique, institutionnelle, juridique, culturelle.

Le seul fait de mettre l'accent sur la limitation ou non du mandat présidentiel, pourrait susciter un malentendu qu'il serait regrettable de laisser persister. Il ne s'agit nullement de disqualifier en quoi que ce soit les institutions qui régissent notre système politique sans ravaudages méthodologiques tous azimuts.

«Quand on écrit un article à visée prospective, on aimerait parfois avoir tort et ne pas voir se réaliser ses prévisions les plus sombres. On aimerait aussi, au contraire, voir surgir, au loin, dans les brumes du réel, la première esquisse de ce qu'on rêve de meilleur» (Cf. Jacques Attali, Demain qui gouvernera le monde ? Pluriel, 2012, p7.) pour le peuple gabonais qui reste l'otage des décisions des acteurs politiques.

Oui le «Dialogue politique» ne devrait pas être un dialogue de l'opinion publique et internationale ou encore celui des acteurs politiques. Au contraire, ce dialogue devrait s'inscrire dans une trajectoire du bien-être des populations gabonaises dont la seule espérance reste l'amélioration de leur condition de vie qui peut se résumer ainsi : le logement, les infrastructures, l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté, les emplois...

De toute évidence, bien que les termes de référence qui vont

constituer l'ossature de ce dialogue politique ont été arrêtés il s'agit de : la réforme des institutions et la consolidation de l'État de droit ; les réformes électorales ; la modernisation de la vie politique et la consolidation de la paix et la cohésion nationale. Il me paraît aussi primordial que nos acteurs politiques aient en mémoire au cours de leurs échanges les vertus de l'arbre à palabres comme l'affirme le politiste congolais Fweley Diangitukwa : «La palabre est ce lieu traditionnel de rassemblement à l'ombre duquel les citoyens s'expriment librement sur la vie en société, sur les problèmes du village, sur la politique à mener et sur l'avenir. C'est un mode ancestral de résolution et de règlement de litiges. C'est aussi une école de la vie, car les enfants viennent écouter des histoires racontées par un ancien du village. Les sociétés traditionnelles africaines puristes reposaient très largement sur la palabre comme mode de gouvernance ou de gestion des affaires publiques. Les acteurs venaient de différents horizons, et ils représentaient différents secteurs de la vie». (Voir la lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres, Revue Gouvernance, 2014, p.3.).

Enfin, les acteurs politiques lors de ce dialogue devraient également adopter la posture aronienne (Raymond Aron) qui, dans son introduction à la philosophie de l'histoire (1938) distinguait deux types de politique : la politique de l'entendement et la politique de la raison.

\* Maître-assistant CAMES en sciences politiques, Université Omar Bongo.